



Assemblée générale

Distr. générale
29 novembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session
Point 69 de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'homme

Rapport de la Troisième Commission*

Rapporteuse : M^{me} Kadra Ahmed **Hassan** (Djibouti)

I. Introduction

1. À sa 2^e séance plénière, le 16 septembre 2011, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-sixième session la question intitulée :

« Promotion et protection des droits de l'homme :

- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
- d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne »

et de la renvoyer à la Troisième Commission.

2. Il sera rendu compte de la suite des débats de la Commission sur la question dans les additifs au présent rapport.

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en cinq parties, sous les cotes A/66/462 et Add.1 à 4.



Point 69

Promotion et protection des droits de l'homme

Lettre datée du 1^{er} juin 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/66/87), transmettant les textes des résolutions adoptées par la 124^e Assemblée de l'Union interparlementaire tenue à Panama du 15 au 20 avril 2011

Point 69 a)

Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Rapport du Comité des droits de l'homme sur les travaux de ses centième, cent et cent deuxième sessions [A/66/40 (Vol. I et Vol. II)]

Rapport du Comité contre la torture sur les travaux de ses quarante-cinquième et quarante-sixième sessions (A/66/44)

Rapport du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille sur les travaux de ses treizième et quatorzième sessions (A/66/48)

Rapport du Comité des droits des personnes handicapées sur les travaux de ses première à quatrième sessions (A/66/55)

Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage (A/66/217)

Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (A/66/276)

Rapport du Secrétaire général sur les mesures visant à améliorer encore l'efficacité, l'harmonisation et la réforme des organes de surveillance de l'application des traités (A/66/344)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme sur leur vingt-troisième réunion (A/66/175)

Note du Secrétaire général sur le Fonds spécial créé par le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/66/259)

Point 69 b)

Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et la diversité culturelle (A/66/161)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste (A/66/204)

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (A/66/216)

- Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à l'Année internationale de l'apprentissage des droits de l'homme (A/66/225)
- Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants (A/66/253)
- Rapport annuel du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures de contrainte unilatérales (A/66/272)
- Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (A/66/274)
- Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (A/66/276)
- Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (A/66/284)
- Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et ses effets sur le plein exercice de tous les droits de l'homme (A/66/293)
- Rapport du Secrétaire général sur l'affermissement du rôle des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation (A/66/314)
- Rapport du Secrétaire général sur le Centre sous-régional des droits de l'homme et de la démocratie en Afrique centrale (A/66/325)
- Rapport du Secrétaire général sur le programme d'activités pour l'Année internationale des personnes d'ascendance africaine (A/66/342 et Add.1)
- Rapport du Secrétaire général sur la lutte contre la diffamation des religions (A/66/372)
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction (A/66/156)
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme (A/66/203)
- Note du Secrétaire général transmettant le Rapport intermédiaire du Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible (A/66/254)
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport intermédiaire du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation (A/66/262)
- Note du Secrétaire général transmettant un aperçu des activités menées par l'ancien Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants (A/66/264)
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme (A/66/265)
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/66/268)
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation (A/66/269)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à un logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination (A/66/270)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'expert indépendant chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels (A/66/271)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants (A/66/283)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays (A/66/285)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire de la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats (A/66/289)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression (A/66/290)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste (A/66/310)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (A/66/330)

Point 69 c)

Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/66/267)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (A/66/343)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (A/66/361)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation relative aux droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (A/66/322)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 (A/66/358)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/66/365)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran (A/66/374)

Note du Secrétaire général sur les rapports de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire (A/66/518)

Lettre datée du 24 octobre 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Myanmar auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/66/2)

Lettre datée du 26 octobre 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République bolivarienne du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/66/3)

Point 69 d)

Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (A/66/36)

II. Examen d'un projet de décision proposé par la présidence

4. À sa 49^e séance, le 22 novembre, la Commission a décidé, sur la proposition du Président, de recommander à l'Assemblée générale de prendre acte d'un certain nombre de documents examinés au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme (voir par. 5).

III. Recommandation de la Troisième Commission

5. La Troisième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la promotion et de la protection des droits de l'homme

L'Assemblée générale prend note des documents ci-après soumis au titre du point intitulé « Promotion et protection des droits de l'homme » :

Au titre du point 69 a) :

- a) Rapport du Comité des droits de l'homme sur les travaux de ses centième, cent unième et cent deuxième session¹;
- b) Rapport du Comité contre la torture sur les travaux de ses quarante-cinquième et quarante-sixième sessions²;
- c) Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage³;
- d) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture⁴;
- e) Rapport du Secrétaire général sur les mesures visant à améliorer encore l'efficacité, l'harmonisation et la réforme des organes de surveillance de l'application des traités⁵;
- f) Note du Secrétaire général transmettant le rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme sur leur vingt-troisième réunion⁶;
- g) Note du Secrétaire général sur le Fonds spécial créé par le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants⁷;

Au titre du point 69 b) :

- a) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées⁸;
- b) Rapport du Secrétaire général sur le programme d'activités pour l'Année internationale des personnes d'ascendance africaine⁹;

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième-sixième session, Supplément n° 40* (A/66/40), vol. I et II.

² *Ibid.*, *Supplément n° 44* (A/66/44).

³ A/66/217.

⁴ A/66/276.

⁵ A/66/344.

⁶ A/66/175.

⁷ A/66/259.

⁸ A/66/284.

⁹ A/66/342 et Add.1.

- c) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intermédiaire du Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible¹⁰;
- d) Note du Secrétaire général transmettant un aperçu des activités menées par l'ancien Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants¹¹;
- e) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme¹²;
- f) Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation¹³;
- g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à un logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination¹⁴;
- h) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'expert indépendant chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels¹⁵;
- i) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants¹⁶;
- j) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays¹⁷;
- k) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire de la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats¹⁸;
- l) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression¹⁹;
- m) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires²⁰;

¹⁰ A/66/254.

¹¹ A/66/264.

¹² A/66/265.

¹³ A/66/269.

¹⁴ A/66/270.

¹⁵ A/66/271.

¹⁶ A/66/283.

¹⁷ A/66/285.

¹⁸ A/66/289.

¹⁹ A/66/290.

²⁰ A/66/330.

Au titre du point 69 c) :

- a) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967²¹;
- b) Note du Secrétaire général sur les rapports de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire²²;

Au titre du point 69 d) :

Rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme²³.

²¹ A/66/358.

²² A/66/518.

²³ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session, Supplément n° 36* (A/66/36).